

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 septembre 2022

---

LUTTER CONTRE LES ABUS ET LES FRAUDES AU CPF - (N° 212)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° AS25

présenté par

M. Fuchs, rapporteur

à l'amendement n° AS|6 de M. Mesnier

-----

### APRÈS L'ARTICLE 2

I. – Au neuvième alinéa, substituer aux mots :

« les prestataires »

les mots :

« le prestataire ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« ont »

le mot :

« a ».

III. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« leurs »

le mot :

« ses ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement de précision rédactionnelle.